



Juillet 2026

A l'attention des parents d'élèves usagers des transports scolaires de la MAGNASCOLE

Année scolaire 2026 - 2027

Inscription sur le site FLUO

Il est à rappeler que pour tous les enfants prenant les transports scolaires, une demande d'inscription **obligatoire** doit être remplie en ligne sur le site FLUO de la Région Grand Est (<https://www.fluo.grandest.fr/scolaire/>)

Un enfant non inscrit ne sera pas assuré lors du transport scolaire et ne sera pas admis dans le bus.

Lors de l'inscription, seul le ou les circuit(s) déclaré(s) sont pris en compte dans le cadre de l'assurance liée au transport. En cas de changement de ligne en cours d'année ou si l'enfant doit emprunter plusieurs lignes, il est **important et obligatoire** de le signaler à la Région Grand Est sur le site FLUO et au syndicat scolaire.

Pause méridienne

Concernant la pause méridienne, un mail doit être adressé au syndicat scolaire (magnascole57970@orange.fr), en plus de l'inscription sur FLUO pour la prise en charge de votre enfant sur le circuit demandé et pour l'établissement d'un certificat d'inscription.

Informations à communiquer dans le mail :

- Nom, Prénom, Adresse postale, Mail et N° de téléphone du ou des parent(s) payeur(s)
- Nom, Prénom, Classe de l'enfant
- Circuit emprunté :
 - o EKO00 OUDRENNE
 - o EKO01 KERLING LES SIERCK
 - o EKO02 MALLING METRICH
 - o EKO03 HUNTING

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré par le syndicat scolaire. Votre enfant n'aura pas besoin de l'avoir sur lui/elle, les accompagnatrices ayant une liste des enfants inscrits à leur disposition.

Concernant le règlement annuel du transport méridien d'un montant de 94 €, un courrier du trésor public vous parviendra ultérieurement pour un règlement selon les moyens et délais de paiement notifiés sur le document. Pour toute inscription et utilisation du service en cours d'année scolaire, le règlement se fera par trimestre restant.

A titre indicatif, le montant annuel a été fixé à 94 € par délibération du 3 juillet 2024.

Bien cordialement
Le Président
Arnaud SPET